

EXTRAIT DU C.C.T.P.

LOT N° 2 GROS OEUVRE

2.1 - Fondations et infrastructures

2.1.1 Boucle équipotentielle de terre

Fourniture et pose d'une tresse de terre cuivre de 35 mm² posée à fond de fouille en périphérie du bâtiment, remontée au droit du local électrique adjacent, avec barrette normalisée (travaux à coordonner avec le lot électricité).

2.1.2 Béton de propreté

Béton de propreté de 0,05 m d'épaisseur minimum en béton N° 1.
La surface de ce béton sera nettoyée avant coulage afin qu'aucune trace de terre ne se trouve mélangée au béton.
Les bétons de propreté déborderont au minimum de 0,05 m des semelles, longrines et radiers.
Position : sous semelles B.A. fondées superficiellement, butons, longrines coulé en place.

2.1.3 Gros Béton

Gros béton de fondation N° 2 coulé à pleine fouille, pour rattrapage du niveau d'assise.
Position : - sans objet.

2.1.4 Semelles isolées en béton armé

Semelles de fondation en béton N° 3, coulé sur béton de propreté.
Armatures HA et armatures en attente pour poteaux ou raidisseurs.
Dimensions et position suivant plan guide.
Position : semelles isolées selon plan.

2.1.5 Semelles filantes en béton armé

Semelles filantes de fondation en béton N° 3, coulé sur béton de propreté, armatures HA et armatures en attente pour voiles en élévation.
Dimensions suivant plan guide.
Position : semelles filantes selon plan.

2.1.6 Longrines et poutres en infrastructure

Longrines et poutres en infrastructure en béton N°6 hydrofugé, soigneusement vibré, compris armatures H.A. filantes et attentes poteaux et raidisseurs, coffrées C1 sur béton de propreté.
Dimensions : suivant étude Béton Armé.
Position : selon plan de fondations (repère LG).

2.1.7 Bêche de dallage

Bêche de dallage en béton N° 3, coulée à pleine fouille, armatures H.A. et de liaison avec dallage.
Position : selon plan, notamment pour dallages extérieurs.

2.1.8 Fourreaux divers de pénétration et de traversée

Fourniture et mise en œuvre de fourreaux en ciment, en acier galvanisé ou en PVC pour passage des canalisations enterrées à travers les soubassements ; compris calfeutrement par matériaux résilient approprié.
Position et diamètre selon plans des réseaux enterrés et selon besoins des corps d'état.
Provision de 3 fourreaux PVC diamètre 100, compris coudes 135°, pour remontée arasement 20 cm au-dessus dallage fini, bouchon colmatage provisoire.

2.1.9 Butons

Butons en béton N° 3 hydrofugé, soigneusement vibré, compris coffrages, armatures H.A. filantes et attentes, coffrées C1 sur béton de propreté
Dimensions suivant étude B.A.
Position : selon plan de fondations.

2.2 - Ossature porteuse

2.2.1 Murs, voiles, poteaux.

2.2.1.1 Murs porteurs et non porteurs en bloc béton manufacturé

Matériaux :
Les BBM seront en béton homogène, de granulats divers et de fabrication mécanique et industrielle, selon les normes NF.
Ils seront de type plein ou creux, et de classe B60 minimum.
Ils ne comporteront aucune déféctuosité, telle que fissuration, déformation etc... Leurs faces seront planes et leurs arêtes rectilignes.
Les faces destinées à être enduites seront rugueuses et présenteront une bonne adhérence à l'enduit.
Les formats à utiliser seront de 20 x 20 x 50.

Mise en œuvre :

Elle se fera conformément aux prescriptions des textes réglementaires et techniques citées. Les retours d'angles, trumeaux, jambages etc... seront exécutés avec harpage des agglos et avec des blocs spéciaux, destinés à cet effet pour les angles droits (raidisseurs).
Le hourdage se fera au mortier de ciment, finition rejointoyée, joints tirés au fer.
Compris toutes sujétions pour coupes, feuillures pour menuiserie, arases horizontales, adaptation.

Murs non porteurs : Epaisseur 0,20 m

Position / Profil : Sans objet.

2.2.1.2 Voile en béton banché

Voiles en béton N° 5 coulés sur place, compris coffrage C2 pour les faces doublées, coffrage C5 pour les faces vues et armatures HA selon étude B.A. compris coffrage courbe.
Dimensions selon façades et détails Architecte.
Ensemble des voiles SF 1/2 heure et coupe feu 1 heure pour locaux à risques moyens.

Compris toutes sujétions de trémies, ouvertures rectangulaires et circulaires, poteaux, raidisseurs, joints en creux ou défoncés suivant modénature des façades, décrochements divers comme indiqué aux plans.
Compris engravures pour relevé d'étanchéité si nécessaire.

Epaisseur : 18 cm en partie courant.

Position : suivant plan.

PE1

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

2.2.1.3 Poteaux isolés

Poteaux en béton N° 6, soigneusement vibré, compris armatures H.A., rectangulaires ou circulaires SF 1/2 heure. Dimensions suivant étude B.A. et effet architectural, coffrage type C5 finition à peindre. Joints de reprise de bétonnage invisible, compris ragréage soigné des parements pour faire disparaître les traces de coffrages.

Position : suivant plans, repère Pt

2.2.1.4 Joint de dilatation

Réalisation de joints de dilatation largeur 4 cm, remplissage du joint en matériau résilient carton type « ALUAPLAQUE », épaisseur 4 cm, et toutes sujétions y compris purge du joint après travaux..

Position : tous niveaux, sur façades et refends d'une part, sur planchers d'autre part.

2.2.2. Poutres, consoles, linteaux et acrotères.

2.2.2.1 Poutres

Poutres en béton N° 6, coulé en place ou préfabriqué en relève ou en retombée, soigneusement vibré, compris armatures H.A, compris débord pour protection de l'arase supérieure des enduits et engravures pour relevé d'étanchéité. Dimensions suivant étude B.A., coffrage type C5 ou C4 selon finition demandée.

Position : selon plan B.A. repère P et PR.

2.2.2.2 Consoles

Consoles en béton N° 6, coulé en place, soigneusement vibré, compris armatures H.A. dimensions suivant étude B.A coffrage type C5 ou C4 selon finition demandée, compris réservation pour passage canalisations.

Position : selon plan B.A. repère C.

2.2.2.3 Linteaux

Linteaux en béton N° 6, coulé en place, soigneusement vibré, compris armature H.A. Dimension suivant étude B.A. coffrage C5 ou C4 selon finition demandée, retour en sous face avec goutte d'eau et larmier périphérique selon le cas. Compris réservation pour mise en œuvre des volets roulants.

Position : selon plans B.A. coupes et façades architecte. Repère L.

2.2.2.4 Acrotères courants

Acrotères relevés d'étanchéité en béton N° 6, coulé sur place, soigneusement vibré, compris armatures HA selon besoins.

Coffrage extérieur C5, intérieur et supérieur C4, destiné à recevoir une étanchéité.

Engravures, becquets ou saignées pour protection des relevés comprises. compris réservations pour trop plein.

Dimensions selon étude B.A. et façades du projet.

Arasement en pente vers l'intérieur, si l'arase supérieure ne peut être réalisée en une seule opération, la surface sera repiquée pour éliminer la laitance et celle-ci sera badigeonnée au moyen d'un produit d'accrochage.

Réservations pour naissances et écoulements EP suivant plan.

Position : selon plans généraux et coupes de détails, repère AC.

2.2.2.5 Béton de rebouchage

De même nature que les parois avoisinantes (planchers) au droit des trémies de gaines, et réservations, avec rétablissement du degré coupe-feu.

Position : selon besoins, pour conduits de ventilation notamment.

2.3 Planchers et dallages

2.3.1. Dallage intérieur sur terre plein

Dallage sur hérisson à exécuter suivant les prescriptions suivantes et suivant les règles professionnelles :

- 1 - Finition au sable ou en TV 0/30 soigneusement compacté ép. 5 cm environ pour réglage.
- 2 - Film de polyéthylène de 200 microns d'épaisseur dont les lés se recouvriront de 50 cm au minimum. Le film sera relevé sur l'épaisseur de la forme contre tous les murs. Au passage des ouvertures, ce film devra filer sans discontinuer.
- 3 - Une isolation périphérique sur une largeur de 120 cm, réalisée au moyen de panneaux de polystyrène de 60 mm d'épaisseur, de classe 3 au moins de compressibilité au sens de la classification ACERMI.
- 4 - Dallages, en 12 cm d'épaisseur selon le cas, béton N° 4 armé par treillis en acier HA selon plans béton armé. Le treillis soudé sera placé au tiers supérieur de la forme.
- 5 - Joints de construction du type soutenu par coffrage spécial (tenon / mortaise).
- 6 - Joints sciés largeur 4 mm, profondeur h/4, délimitant des panneaux de 25 m² environ.
- 7 - Finition F2 : dallage intérieur au droit de l'ensemble des locaux.

2.3.2 Dallage extérieur sur terre plein

Dallage sur hérisson à exécuter suivant les prescriptions suivantes et les règles professionnelles :

- 1 - Finition au sable ou en TV 0/30 soigneusement compacté ép. 5 cm environ pour réglage.
- 2 - Film de polyéthylène de 200 microns d'épaisseur dont les lés se recouvriront de 50 cm au minimum. Le film sera relevé sur l'épaisseur de la forme contre tous les murs. Au passage des ouvertures, ce film devra filer sans discontinuer.
- 3 - Dallages, en 12 cm d'épaisseur selon le cas, béton N° 4 armé par treillis en acier HA selon plans béton armé. Le treillis soudé sera placé au tiers supérieur de la forme.
- 4 - Joints de construction du type soutenu par coffrage spécial (tenon / mortaise).
- 5 - Joints sciés largeur 4 mm, profondeur h/4, délimitant des panneaux de 25 m² environ.
- 6 - Bêche de rive en béton N° 4, dimensions 20 x 50 ht.
- 7 - Finition : béton lavé
- 8 - Position : selon plan.

2.3.3. Dalle pleine

Dalle pleine coulée sur place ou sur prédalles, réalisée en béton N° 6, armatures HA et TS selon étude B.A.

Coffrage C4 ; état de surface selon destination ; ragréage et garniture des joints de prédalles dans toutes les zones sans faux plafond. Ensemble des dalles coupe feu 1/2 heure (coupe-feu 1 heure pour les locaux à risques moyens).

Compris toutes sujétions de trémies, réservations, coffrage des rives libres, chevêtre, bande noyée, chaînages, etc...

Epaisseur : selon plan : 18 cm - 12 cm

Finition F2 pour étanchéité et carrelage

Position : selon plan.

PE2

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

2.3.4. Dalle en console

Dalle pleine en console coulée sur place ou préfabriquée, réalisée en béton N° 6, armatures HA et TS selon étude BA et pourcentage minimal d'armatures filantes, coffrage C5 de toutes les faces destiné à recevoir une lasure ou peinture.

Dessus lissé et penté, goutte d'eau en rive.

Position : bandeau saillante en façade.

2.3.5. Isolation en sous face de dalle

Fourniture et pose d'isolant thermique du type FYBRASTYRENE FEU Type 100 E clarté, mis en œuvre rapportée avec fixation mécanique, suivant les prescriptions du fabricant, calepinage soigné des fixations.

Réaction au feu M1.

Position : en sous-face des planchers extérieurs selon plan.

2.4 - Escalier

2.4.1. Escalier sur paillasse béton

Escalier intérieur sur paillasse en béton armé portant de palier à palier, coffrage de la sous-face C5, contre marches en dévers, finition F1. L'ensemble brut fini sans épaufrure et balèvre.

Emmarchement : 1,40 m - hauteur à monter : 3,20 m

Position : selon plan

2.5 - Revêtements muraux

2.5.1. Enduits

Les travaux comprennent :

- la préparation des fonds réalisés par le titulaire du présent lot,
- la fourniture et la pose d'accessoires divers,
- la confection d'enduits muraux.

Compris toutes sujétions pour tableaux, petites parties, arêtes, cueillies, profils spéciaux pour arêtes verticales et horizontales (protection de l'enduit), joints, etc..., reprises éventuelles après scellement et rebouchage par les autres corps d'état. Compris grillage en acier galvanisé au droit des matériaux de nature différente.

Compris joints creux par profilés plastique suivant calepinage architecte.

2.5.1.1 Enduits projetés extérieurs

Enduit hydraulique projeté écrasé, composé d'agrégats mélangés à un enduit de base de ciment blanc C.E.M.1 A 52,5 et de chaux aérienne, produit bénéficiant d'un agrément pour cet emploi.

Coloris aux choix du Maître d'Oeuvre dans la palette des différentes fabrications, compris toutes sujétions pour mise en œuvre de plusieurs coloris. Des échantillons de grandes dimensions seront produits avant mise en œuvre.

Mise en œuvre en deux passes suivant prescriptions du fabricant avec consommation moyenne de 20 Kg/m² et une épaisseur minimale de 1,2 cm.

Finition frottée fin en partie courante.

Le revêtement ne comportera aucune reprise de travail apparente. Application directe sur murs décrits au présent C.C.T.P.

Position : Ensemble des parois non peintes.

2.5.1.2 Lasure

Application d'une lasure de finition type Kubik de la Seigneurie, ou équivalent comprenant :

- préparation du support,
- application d'une sous-couche mate acrylique en phase solvant du type Kubik égalisateur.
- application de deux couches d'une lasure transparente et colorée aux polymères acryliques en solution du type Kubik finition - teinte au choix de l'architecte. Mise en œuvre suivant les prescriptions du DTU 59.1.

Position : selon façade, à savoir :
. volume en saillie en rez de chaussée Ouest (dessinateur)
. grand volume biais de l'entrée en R + 1 sud Ouest
. volume en rez de chaussée Sud en saillie
. façade en retrait rez de chaussée Est

2.5.1.3 Couvre-joints de dilatation extérieurs

Remplissage des joints de dilatation au mastic élastomère 1^{ère} catégorie sur fond de joint et fourniture et pose de couvre-joints de dilatation en aluminium pré laqué couleur au choix de l'Architecte, largeur extérieure 80 mm, compris fonds de joint, fixation par clips dans l'épaisseur du joint (4 cm) et toutes sujétions de mise en œuvre, compris rattrapage de planéité des arêtes de joints si nécessaire.

Position : sur JD extérieurs en façade.

2.6- Travaux divers

2.6.1. Appuis de baies

2.6.1.1 Appuis de baies saillant.

Appuis de baies en béton N° 7, compris armatures HA, façon de rejingot pour appuis de fenêtres, porte-fenêtre, avec débord de 10 cm environ par rapport au nu de la façade finie et goutte d'eau. Continuité du débord au droit des trumeaux.

Dimensions suivant plans Architecte et détails menuiseries.

Coffrage C5, toutes faces vues, avec dessus lissé en pente 2 %.

Position : au droit des châssis M14-M15-M16 et M17

2.6.1.2-Appuis de baies sans débord

Appuis de baies en béton N° 7, compris armatures HA, façon de rejingot pour appuis de fenêtres, larmier pour protection de l'arête supérieure des enduits.

Dimensions suivant détails Architecte et indications du Menuisier.

Coffrage C5, toutes faces vues, avec dessus lissé en pente 2%.

Position : baies menuisées sur murs des façades du rez-de-chaussée et de l'étage suivant plans.

2.6.2. Seuils

Seuils de portes en béton N° 7, compris armatures HA, façon de rejingot pour appuis ou fer plat scellé formant battue, sans débord par rapport au nu de la façade.

Compris façon de feuillure pour porte à l'Anglaise ou à la Française selon les cas.

Dimensions suivant plans de détail menuiseries et plans Architecte.

Coffrages C5, toutes faces vues avec dessus lissé en pente 2 %

Position : toutes portes et baies franchissables, selon besoins.

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

2.6.3. Scellement divers

Réalisation des scellements de l'ensemble des ouvrages non prévus scellés dans les CCTP des autres corps d'état, comprenant :

- affouillement des supports,
- préparation des supports selon plans de réservation des corps d'état,
- scellement définitif au mortier de ciment ou au mortier de résine selon besoins, après calage réalisé par les corps d'état.

Position : . scellements des huisseries intérieures dans murs en agglomérés, en béton, et extérieures en l'absence de doublage.
. scellements divers, selon besoins.

2.6.4. Grilles de ventilation en façades

Fourniture et pose de grilles de ventilation en façade type France Air GLA en aluminium, avec cadre et contre cadre scellé, compris réservations dans mur, finition soignée des tableaux et des arêtes, compris grillage volatile et anti-rongeurs en acier galvanisé.

Position : dimension : 15 x 15 cm – VB et VH Sous station (2U)

2.6.5. Plots béton de sécurité

Plots de sécurité en béton armé, sur toitures terrasses capables de résister à un effort de 1 000 Kg, armatures en attente dans dalle, armatures HA, coffrage C4, engravures périphériques, dessus lissé en pointe de diamant.

Anneau en acier galvanisé, scellé.

Position : toiture terrasse (2 U)

2.6.6. Rampe « handicapés »

Réalisation de la rampe « handicapés » extérieure comprenant :

- fouille en rigole pour semelle de fondation.
- semelle de fondation sous murs latéraux 40 x 20 h, en béton N° 6 armature HA.
- voiles verticaux épaisseur 15 cm en saillie de 10 cm vis à vis du niveau fini de la rampe. Dessus lissé, coffrage C5, armatures HA.
- complément de remblais ou réglage de la plate-forme.
- Dallage en 12 cm d'épaisseur suivant prescriptions générales. (finition béton lavé).

Position : . rampe extérieur du bâtiment neuf (longueur : 15,50 + 2,00 m, largeur 1,80 m)
. rampe extérieure du bâtiment annexe (longueur : 3,50 + 2,50 m, largeur 1,40 m)

2.6.7. Canalisations EP en attente

Fourniture et pose de canalisations EP en attente en PVC Ø 150 mm, entre pied de chute et regards VRD situés à proximité y compris attentes pour condensats Ø 50.

- fouille en rigole
- canalisations PVC et accessoires, sablage et remblais,
- raccordement sur regard VRD situé à proximité
- attente intérieure bouchonnée à 15 cm du dallage brut.

Position : Terrasses sur bac acier (5 U)

2.6.8. Réseaux EU/EV et condensats

Réalisation des réseaux EU/EV et condensats enterrés sous dallage comprenant :

- Fouille en tranchée.
- Canalisations PVC, attentes au droit des appareils, sablage des canalisations, remblais, compactage. Raccordement sur regard VRD situé à proximité.
- Diamètre Ø 100 pour EU/EV – Ø 75 pour condensats.

Position : rez de chaussée du bâtiment neuf selon plan.

LOT N°3 ETANCHEITE

3.1 Etanchéité sur support béton

3.1.1- Etanchéité en partie courante

Classement FIT : F5 I5 T2 Etanchéité du type élastomère posée en semi-indépendance ou en indépendance.
Elle comprendra à partir du support béton pente selon plan.

a) Barrière pare vapeur :

1 EIF, type ELASTOCOL.

1 chape MAMMOUTH 40 armée voile de verre soudé à plein.

b) Isolation :

- Panneaux isolants en mousse de polyuréthane type SIS 35 VV ($\lambda = 0,03$ W/m.K) ou équivalent, épaisseur 8 cm collés sur support par le dernier EAC légèrement refroidi pour éviter la fusion de l'isolant, isolant titulaire d'un Avis Technique pour une pose en semi-indépendance.
- Les panneaux seront protégés au droit des relevés par le pare vapeur relevé librement sur 15 cm et rabattu sur l'isolant.

c) Etanchéité auto-protégée des parties courantes :

Du type élastomère, posé en semi-indépendance, selon avis technique CSTB n°5 / 001438 comprenant :

- 1 écran Sopravoile de 50 + plots EAC
- 1 chape élastomère SOPRALENE FLAM 180, armature polyester 180 g / m², avec recouvrements de 0,10m soudée aux joints.
- 1 chape élastomère ELASTOPHENE FLAM 25 AR, armature voile de verre 500 g / m².

Position : ensemble des terrasses béton sauf terrasse dite inaccessible niveau R + 1.

d) Etanchéité protection gravillons :

Du type élastomère, posé en indépendance, selon AT du CSTB n° 5/001438 comprenant :

- 1 Ecran Sopravoile VV100
- 1 chape élastomère SOPRALENE FLAM 180, armatures polyester 180 g / m², avec recouvrement de 0,10m soudée aux joints
- 1 chape élastomère ELASTOPHENE FLAM 25, armature voile de verre 500 g / m².

Position : toiture terrasse dite inaccessible niveau R + 1.

e) Relevés courants sur maçonnerie :

Les relevés comporteront :

- Pontage des joints de préfabrication éventuels.
- Une couche d'imprégnation à froid : SOPRADERE.
- Equerre de renfort et chape de bitume MAMMOUTH 50 TV se développent sur toute la hauteur du relevé.
- Chape élastomère avec armature polyester non tissé 250 g / m² type SOPRALENE FLAM 250 alu.
- Une protection de l'arête supérieure du relevé en l'absence d'engravure constituée par une bande solin porte joint avec joint élastomère 1^{ère} catégorie.
En périphérie du bâtiment, les relevés recouvriront les acrotères sur une hauteur mini de 15 cm et se termineront par un profilé aluminium ou zinc (ourlet) assurant la protection de l'arête des enduits.

f) Relevés contre parois verticales en JD :

Les relevés comprendront :

- Un relevé suivant les mêmes dispositions que les relevés en partie courante.
- Une bavette en tôle d'acier galvanisé, complétée par une bande solin porte joint avec joint d'étanchéité élastomère 1^{ère} catégorie.

PE4

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

g) Protection :

Réalisation de la protection meuble constituée par des gravillons roulés 15 / 25 épaisseur 5 cm environ y compris profilé d'arrêt des graviers si nécessaire. Chemin en dalles en béton lavé ou en béton coloré entre accès à la terrasse et échelle à crinoline.

Position : terrasse inaccessible niveau R + 1.

3.1.2. Travaux complémentaires d'étanchéité

3.1.2.1-Moignons EP à sortie verticale

Platine à caissons ronds et moignon soudé en plomb de 2,5 mm d'épaisseur.

Ce moignon sera arrêté dans la chute mise en place par le présent lot en contrebas du niveau de la sous-face du plancher terrasse (côté posé en fond de collet).

L'exécution du joint est à la charge du présent lot.

Barrage isolant autour du moignon au passage à travers la forme et le plancher et fourreau.

Sur la chute : grille en PVC avec dessus amovible.

Position : selon plan (1U)

3.1.2.2- Trop plein ou déversoir

Fourniture et pose de trop plein en plomb de 2,5 mm d'épaisseur ou en cuivre ou déversoir.

Diamètre 80 mm minimum, comportant un manchon en acier galvanisé scellé à la maçonnerie et à la charge du présent lot.

Position : selon plan. Ensemble des terrasses niveau R + 1 (5U).

3.1.2.3- Travaux divers

Relevés sur traversées de tuyauteries et fourreaux, selon DTU 43.1, art. 6.75 (au droit de toutes les sorties de ventilations diverses sans souches maçonnées).

Relevés sur traversées avec souches maçonnées selon DTU 43.1, par habillage complet de la souche, ou en engravure.

3.2. Etanchéité sur bacs acier

3.2.1 - Bacs acier support d'étanchéité

Toiture rampante, réalisée en panneaux de bacs acier galvanisés et nervurés, ép. 75/100 TOITESCOC 21S ou équivalent.

Fixation par vis inox auto taraudeuses, avec cavalier de renfort, et vis de couture entre pannes.

Compris découpes biaises, pièces de raccords, accessoires divers et toutes sujétions.

Costières de rives et bavettes solins en tôles pliées d'acier galvanisé pour support des relevés d'étanchéité.

Découpes particulières pour passage des EP, des trop pleins et des ouvrages de toiture.

Pose des bacs sur un cours de pannes en profilés du commerce du lot serrurerie.

Y compris tôle de renfort en pontage au droit du changement dans le sens de portée des pannes

Pente : 3 % environ. Entraxe des pannes : 2,20 m environ.

Position : ensemble de la couverture sauf terrasse béton.

3.2.2 - Costières courantes

Fourniture et pose de costières de rives rampantes et d'égout, en acier galvanisé ép. 15/10, développé selon coupe de principe, hauteur suffisante pour relevés d'étanchéité de 15 cm minimum.

Fixation sur bacs.

En générale, il n'existe pas de contre bardage, toutes les costières seront établies entre le bac et les couvertines.

Position : rives de toiture en général.

3.2.3- Etanchéité en partie courante

Le complexe mis en oeuvre présentera le classement minimum : F5 I3 T2 selon avis technique 5/00 - 1438. Elle comprendra à partir du support en tôles d'acier nervuré posées en continuité sur appuis, entraxe selon plans guide de charpente :

a) Isolation :

Panneaux isolants en laine de roche ($\lambda = 0,035$ W/m K) ép. 8 cm, type Panotoit quadro (densité 150 kg/m³) ou équivalent surfacés au bitume, posés en quinconce et fixés mécaniquement par vis auto taraudeuses et rondelles, selon DTU 43.3 (8 U/m² en partie courante - 10 U/m² en périphérie).

b) Etanchéité des parties courantes :

Du type élastomère, selon avis technique CSTB, 5/00 - 1438

- Chape élastomère avec armature polyester 90 g/m², SOPRALENE FLAM 180

- Chape élastomère avec armature voile de verre 50 g/m², SOPRALENE FLAM 180 AR avec auto-protection minérale

c) Protection d'étanchéité : autoprotection.

d) Relevés courants sur costières métalliques et lanterneaux :

- une couche d'imprégnation à froid, type SOPRADERE,

- un EAC,

- une équerre de renfort type SOPRALENE de 25 cm, de développé (BA 50 TV.VV.HR)

- un EAC,

- une chape bitume armé auto protégée par une feuille métallique en aluminium (BA 50 TV th) de type SOPRALENE FLAM 180 AR.

Position : relevés périphériques et au droit des lanterneaux et pénétrations.

3.3. Travaux divers

3.3.1-Etanchéité liquide

Mise en oeuvre d'une étanchéité liquide du type Triflex ou équivalent, suivant les prescriptions du fabricant.

Position : bandeau saillant au-dessus de l'entrée (7 m²)

3.3.2 - Couvertine

Fourniture et pose d'une couvertine en tôle d'acier galvanisé pré-laqué, assurant la protection de la rive supérieure des enduits et du relevé d'étanchéité. Fixation sur cales métalliques chevillées dans la maçonnerie.

Eclisses de continuité au droit des recouvrements et mastic élastomère 1^{ère} catégorie.

Position : en périphérie des terrasses sur bacs aciers, sur acrotère de la terrasse protection gravillons, sur voile et poutre au droit de cette terrasse.

3.3.3- Chutes EP intérieures

Fourniture et pose de chutes EP intérieures en PVC diamètre minimum 125 mm, entre moignons en sous face de couverture et attentes en pied, y compris accessoires et tronçons horizontaux en sous face de dalle.

Les parties localement extérieures seront réalisées en tube d'acier galvanisé.

Position : selon plan : 5 U depuis sous face toiture niveau R + 1

1 U depuis sous face toiture niveau rez-de-chaussée

PE 5

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

LOT N° 5 – CLOISONS - DOUBLAGES

5.1- CLOISONS DE DISTRIBUTION : CLOISONS TYPE 98/48, PLACOSTIL OU EQUIVALENT

Réalisation de cloisons séparatives type 98/48, Placostil, Prégymétal ou équivalent, constituée de :

* Une ossature métallique constituée de rails et montants en acier galvanisé, d'épaisseur nominale 6/10°, de 48 mm de largeur

Les montants seront simples ou doublés dos à dos, selon hauteur de la cloison, d'entraxe 0,40 ou 0,60 m. selon hauteur de la cloison.

* Des panneaux semi-rigides de laine minérale de 45 mm d'épaisseur disposés entre les montants

* Deux plaques de plâtre BA13 sur chaque parement.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits du fabricant. Compris bande ou cornière de renfort d'angle saillants, renforts de lavabos, protections pieds de cloisons en pièce humide, joints souples entre ossature et structure selon les cas, profilés de jonction avec huisseries, étanchéité à l'air en pied de cloison.

Les cloisons seront montées toute hauteur de dalle à dalle, ou de dalle à couverture.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et à l'Avis technique et aux recommandations du fabricant.

Compris sujétions pour raidisseurs métalliques, arasement, calfeutrement, finitions.

Degré coupe feu 1 h, suivant PV.

U de 100 fixé en sous face des bacs et assurant le maintien en tête des cloisons.

Position : ensemble du cloisonnement niveau rez de chaussée et R + 1 y compris imposte au-dessus des placards.

Nota : façon de joints creux sur façade hall d'accueil sur toute la hauteur par profil : placostil ou similaire.

5.2- DOUBLAGES – HABILLAGES : DOUBLAGE ISOLANT TYPE PLACOMUR OU EQUIVALENT

Sur support continu en maçonnerie ne présentant d'irrégularité de surface dépassant 15 mm, fourniture et pose d'un doublage à parement plâtre type PLACOMUR Th38 (80 + 10) comprenant :

- un isolant en polystyrène expansé classe II, de 80 mm d'ép.

- une plaque de plâtre de 10 mm à bords amincis.

Mise en œuvre avec les produits de la gamme Placoplâtre et suivant Avis Technique et conditions de mise en œuvre NF P 72-240 (DTU 25-42).

Les cloisons seront montées toute hauteur de dalle à dalle ou de dalle à couverture.

Position : ensemble des parois extérieures niveau rez de chaussée et R + 1.

5.3- DIVERS

5.3.1. ENCOFFREMENTS VERTICAUX

Réalisation d'encoffrements verticaux, ou gaines verticales en plaques de plâtre sur ossature type Placostil, comprenant :

- Une ossature porteuse ép. 48 mm

- Parements vus constitués de 2 plaques BA13

- D'un isolant minéral collé de 50 mm

Traitement des joints suivant la technique et avec les produits Placoplâtre (bande + enduit).

Parements livrés « prêts à peindre »

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant.

Dimensions, profil, suivant plan.

Position : - Suivant plans techniques pour EP et selon nécessités du projet.

Provision : 40 m.

5.3.2. COUVRE-JOINT DE DILATATION VERTICAUX INTERIEURS

P.M., prévus au lot Menuiseries bois.

5.3.3. POSE DES HUISSERIES ET CADRES DE TRAPPES

Pose, réglage, scellement et calfeutrement des huisseries bois et cadres dormants divers sur cloisons et doublages, fournis par le lot Menuiseries Bois.

Position : Ensemble des huisseries et cadres dormants sur cloisons et gaines du présent lot.

LOT N° 7 – FAUX PLAFONDS

7.1-FAUX PLAFONDS HORIZONTALS

7.1.1. PLAFOND SUSPENDU FIBRE 600 X 600

Fourniture et pose d'un plafond démontable suspendu dalles en fibre, type ARMSTRONG DUNE PLUS ou produit équivalent, format 600 x 600 x 15 mm. Classement au feu : M0.

Montage sur ossature apparente du type Armstrong PRELUDE (15 mm) laquée semi encastré. Les dalles reposeront sur la semelle de l'ossature Armstrong. Y compris les cornières de rives laquées blanc et profil en creux selon besoins.

Profil MICROLOOK PRELUDE.

Les suspentes seront réglables et en acier galvanisé, l'ensemble sera mis en œuvre suivant DTU 58.1 et recommandations du fabricant.

La prestation comprendra toutes les sujétions de pose, de découpe, accessoires de fixation et de finition.

Position : ensemble des locaux.

7.1.2. PLAFOND DES COULOIRS, FIBRE

Fourniture et pose d'un plafond démontable suspendu en panneaux rigides autoportants en fibres, revêtu d'un voile de verre décoratif sur la face apparente et d'un voile de verre naturel sur la contreface type panneau couloir de chez EUROCOUSTIC ou équivalent.

Cornières de rive en profilés d'acier galvanisé prélaqué.

Largeur des panneaux : 60 cm

Longueur des panneaux : 120 cm.

Position : circulations des niveaux rez de chaussée et R + 1

7.1.3. PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE

Réalisation de plafond suspendu constitué d'une plaque de plâtre BA13 simple parement.

Mise en œuvre sur ossatures métalliques galvanisées type Placostil F530 en pose perpendiculaire ou équivalent.

Traitement des joints suivant la technique et avec les produits Placoplâtre (bande + enduit Placomix).

Compris renforcements nécessaires, découpes à la dimension, pour incorporation des luminaires, bouches de ventilation, détection incendie.

Compris habillage des parties verticales du caisson du skydôme, sur une hauteur de 0,80 m

Finition des parements "prêts à peindre".

Position :

. vide sur accueil

. escalier intérieur

. en raccordement des circulations niveau Rez de chaussée et local courrier

. sanitaires du niveau rez de chaussée et R + 1 jusqu'à l'alignement de la circulation en sortie des sanitaires.

PE 6

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

7.2-TRAVAUX DIVERS

7.2.1. ENCOFFREMENTS HORIZONTALAUX

Type BA 13 sur ossature métallique et tasseaux support, compris traitement des joints.
Finition de l'ensemble des parements en prêt à peindre.

Position :

- selon nécessité et plans techniques. Provision : 10,00 m

7.2.2. HABILLAGES DES TREMIES

Façon de joues verticales ou soffites réalisées en plaques de plâtre standard BA13 :

- Pose sur ossature métallique rigide avec profilé spécial prélaqué en F en sous-face, formant jonction avec le faux-plafond.

Compris traitement des joints selon les prescriptions de pose définies ci-dessus.

Finition livrée "prêt à peindre".

- Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre, de découpe, d'adaptation et de finition.

Dimensions et profil suivant plans.

Position : - Habillage de la trémie du lanterneau

7.2.3. RETOMBEE VERTICALE - SOFFITE

Façon de retombées verticales ou soffites réalisées en plaques de plâtre standard BA 13.

- Pose sur ossature métallique rigide avec profilé spécial prélaqué en F en sous-face. Compris traitement des joints et sujétions diverses selon les prescriptions de pose définies

Finition livrée "prêt à peindre".

- Y compris toutes sujétions de pose, de découpe, d'accessoires de finition en rive.

Position : - Au droit des retombées de plafonds suivant plans (provision 5,00 m²).

LOT N° 8 - REVETEMENT DE SOLS DURS

8.1 CARRELAGE GRES CERAME

Fourniture et pose de carreaux en grés cérame fin vitrifié antidérapant, répondant aux caractéristiques suivantes :

- Format : 300 x 300, épaisseur 9 mm.
- Pose : scellée
- Classement : U4 P4 E3 C2
- Référence : APOLO CERAMICAS - MARONAGRES ou équivalent
- Série : Architect "gros grains"

- Coloris : possibilité de choix dans l'ensemble de la gamme, calepinage suivant plan et indications de l'Architecte
Compris fourniture et pose de profilés cornières (joints de désolidarisation) au droit des parois maçonnées.
Compris façon de coupes soignées, droites, biaisées ou courbes, jointoiement de finition, nettoyage.

Position : ensemble des locaux y compris intérieur des placards.

8.2 PLINTHES DROITES

Fourniture et pose de plinthes droites à bord rond en grés étiré non émaillé, de 75 mm. de ht., assorties au revêtement carrelage, compris coupes soignées, joints, nettoyage.

Pose : scellée.

Position : ensemble des locaux y compris intérieur des placards

8.3 EMMARCHEMENTS INTERIEURS EN GRES ETIRE EMAILLE

Préparation du support, fourniture et pose de carreaux en grés étiré émaillé sur marches d'escalier répondant aux caractéristiques suivantes :

- Habillage de marches en carreaux de format 295 x 295, spécial nez de marche antidérapants.

Groupe d'antidérapance : R9

- Habillage de contremarches en carreaux identiques recoupés à la dimension.

- Pose : collée

- Classement : UPEC : U4 P4 E3 C2

- Référence : APOLO CERAMICAS - MARONAGRES ou équivalent

- Série : Architect "gros grains"

Compris coupes soignées, jointoiement, accessoires, finitions, nettoyage.

Localisation : escalier d'accès au niveau R + 1

Palier : 7,50 m²

Marches : 38 m

8.4 PLINTHES DROITES CREMAILLERES

Fourniture et pose de plinthes droites en grés, de 75 mm. de ht., assorties au revêtement carrelage, compris coupes soignées, joints, nettoyage.

Pose collée par double encollage avec produit bénéficiant d'un agrément pour cet usage.

Position : sur parois latérales de l'escalier.

PE 7

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

8.5 REVETEMENTS CERAMIQUES MURAUX

Fourniture et pose de carreaux de faïence à dessin, répondant aux normes NF.

Référence : ATLAS CONCORDE, gamme Color system ou équivalent

Format : 200 x 200 mm. 4 couleurs différentes dans la gamme du fabricant, calepinage, répartition suivant indications de l'Architecte.

Traitement et protection des angles, et réalisation des joints en finition suivant généralités ci-avant.

Pose : collée

Revetements muraux intérieurs :

WC toutes parois sur une hauteur de 1,40 m (25,50 m²)

derrière les lave-mains sur une hauteur de 0,60 m (0,70 m²)

derrière le vidoir sur une hauteur de 0,60 m (0,50 m²)

derrière l'évier et les parois en retour sur une hauteur de 0,60 m (2,00 m²)

8.6 - TRAVAUX DIVERS

8.6.1 COUVRE-JOINTS DE DILATATION

Fourniture et pose de couvre joints de dilatation affleurant suivant le système d'obturation des joints de dilatation étanches aux eaux non stagnantes, avec profils d'ancrage en acier inoxydable, profil élastique interchangeable en caoutchouc EPDM, type "Esoflat jps série S" de la Sté "Esop Continental", DinaSol de Dinac ou équivalent.

Traitement des points singuliers, mise en oeuvre et finition suivant Cahier des Charges du fabricant.

Position : suivant plans de structure (5,60 m)

8.6.2 CADRE ET TAPIS D'ENTREE

- Chape de rattrapage en fond de décaissé, réglage de niveau, finition de surface.

- Fourniture, pose et scellement d'un cadre périphérique réalisé en en profil cornière en aluminium brossé

- Fourniture et pose d'un tapis d'entrée EMCO, série Diplomate, type 517 5/R

- Coloris beige pommelé

- Epaisseur 17 mm.

- Classement au feu : M3. Garantie de 10 ans par le fabricant.

Dimensions : 260 x 70

Position : Hall (1 unité)

LOT N° 9 - SERRURERIE

9.1 OSSATURE METALLIQUE SUPPORT DE COUVERTURE

9.1.1 Pannes sous bacs

Fourniture et pose d'une ossature métallique en profilés du commerce IPE 180 et IPE 160, chevillés sur éléments BA, au moyen de chevilles titulaires d'un avis technique ou titulaires d'un cahier des charges approuvés par un organisme officiel, par platines soudées.

Entraxe des pannes 2,20 m environ.

Protection contre la corrosion par deux couches de peinture anti-rouille.

9.1.2 Cornières de rive chevillées

Fourniture et pose de cornières filantes 80 x 80 chevillées sur paroi en béton armé en rive de toiture, protection par 2 couches de peinture anti-rouille.

9.1.3 Chevêtres

Fourniture et pose de chevêtres métalliques se développant en H en profilé UAP 100 en appui sur pannes par cornières soudées en bout, et soudés aux pannes.

Protection par deux couches de peinture anti-rouille.

Dimensions: 100 x 100 (1 U)

25 x 25 (1 U)

9.1.4 Contreventement

Fourniture et pose d'éléments de contreventement se développant en croix dans le plan des pannes, cornière 50x 50. Fixation boulonnée par flasques soudées sur l'âme des pannes, et platines chevillées sur parois béton. L'ensemble protégé contre la corrosion par 2 couches de peinture anti-rouille.

9.2. ESCALIERS - GARDE-CORPS

9.2.1 ESCALIERS METALLIQUES A UNE VOLEE ET GARDE CORPS ASSOCIES

Fourniture, pose et scellement d'escaliers en acier galvanisé fabriqués en atelier, suivant norme NF P 01-012, comprenant :

- Une volée droite composée de 2 limons porteurs en profils UAP, fixation sur voile béton par platines chevillées, protection par galvanisation à chaud.

- Marches en tôle larmée galvanisée pliée, de 2 mm d'épaisseur, fixées sur 2 tubes de 60 x 60 soudés sur limons latéraux, avec cornière 60 x 30 support nez de marche, y compris palier associé.

- Un garde corps associé comprenant :

- Montants verticaux en plat d'acier 50 x 10 découpe biseauté pour raccord lisse main courante, fixation boulonnée sur limon.

- Une lisse main courante rampante en fer plat 50 x 10

- 2 lisses intermédiaires en fer rond Ø 16

- un remplissage en tôle perforée, soudée sur fer plat 40 x 10 sur une hauteur de 45 cm

L'ensemble à réaliser suivant carnet de détails de l'Architecte.

Protection par métallisation et laque polyuréthane de finition pour limons et garde corps.

Hauteur à monter : 3,20 m.

Emmarchement : 0,90 m.

Position : Escaliers extérieurs

PE 8

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

9.2.2 GARDE-CORPS EN RIVES DE TOITURE TERRASSE

Fourniture, pose et scellement de garde-corps, suivant norme NF P 01-012, comprenant :

- Des montants composés de fers plats de 50 x 10, entraxe 1,40 m. environ, soudés sur platines de 100 x 150 mm chevillées, au moyen de chevilles titulaires d'un avis technique, sur le parement intérieur des acrotères béton.
- Une lisse de couronnement filante en fer plat 50 x 10 soudée sur montants.
- 2 lisses intermédiaires en fer rond Ø 16
- un remplissage en tôle perforée, soudée sur fer plat 40 x 10 sur une hauteur de 45 cm
- protection par métallisation et laque polyuréthane de finition.

L'ensemble à réaliser suivant carnet de détails de l'Architecte.

Position : - En rive terrasse niveau R + 1 (9,60 m)

9.2.3 GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES INTERIEURS

9.2.3.1 GARDE-CORPS DE L'ESCALIER INTERIEUR

Fourniture, pose et scellement de garde-corps de l'escalier, suivant norme NF P 01-012, comprenant :

- Des montants composés de fers plats de 50 x 10 soudés sur platine en appui chevillé sur marches de la première volée, et en appui chevillé latéralement sur les limons des volées supérieures.
- 5 lisses rampantes intermédiaires en fer rond Ø 16 soudées sur montants.
- Une main courante continue en fer plat 50 x 10 et soudé sur fer plat de 50 x 10 mm complétée par une lisse en bois dur vernis

Au droit du palier du dernier niveau, le garde corps se retournera horizontalement et sera complété en partie basse sur une hauteur de 0,45 m au moins, par une tôle perforée du type PERFOLISSE de chez Gantois ou équivalent.

L'ensemble protégé contre la corrosion par 2 couches de peinture anti-rouille + peinture de finition.

L'ensemble à réaliser suivant carnet de détails de l'Architecte.

Position : - Escalier desservant le niveau R + 1

9.2.3.2 GARDE-CORPS INTERIEUR DU HALL

Fourniture, pose et scellement, préalablement à la réalisation du carrelage, de garde-corps intérieurs, suivant norme NF P 01-012, comprenant :

- Des montants composés de fers plats de 50 x 10, entraxe 1,20 m. environ, soudés sur UAP
- 2 lisses intermédiaires en partie supérieure en fer rond Ø 16 soudées sur montants.
- Un remplissage en partie basse en tôle perforée de 2 mm d'épaisseur du type PERFOLISSE de chez Gantois ou équivalent.
- Une lisse main courante en fer plat 50 x 10 soudée sur montant complété par une lisse en bois dur vernis polyuréthane, fixés en sous face
- un UAP 250 filant permettant de reprendre l'épaisseur de la dalle et du carrelage, fixation chevillée avec écrous borgnes sur nez de dalle.

L'ensemble protégé contre la corrosion par 2 couches de peinture anti-rouille + peinture de finition.

L'ensemble à réaliser suivant carnet de détails de l'Architecte.

Position :

-Au droit du vide sur accueil niveau R + 1 (2,40 m)

9.2.3.3 MAINS COURANTES DANS CAGES D'ESCALIER

Fourniture, pose et scellement de lisses mains-courantes rampantes en fer plat 50 x 10, avec embout aux extrémités, sur cavaliers en fer plat de 8 x 50 mm soudés sur platine, fixation au moyen de chevilles et écrous borgnes, lisse en bois dur vernis polyuréthane fixée en sous face.

Arrêt des mains-courantes suivant indication de l'Architecte.

L'ensemble protégé contre la corrosion par 2 couches de peinture anti-rouille + peinture de finition.

L'ensemble à réaliser suivant carnet de détails de l'Architecte.

Position : - Contre mur des volées de l'escalier intérieur desservant le niveau R + 1

9.2.3.4 LISSE MAIN COURANTE LE LONG DES CHEMINEMENTS OU RAMPES EXTERIEURES

Fourniture, pose et scellement de lisses mains-courantes comprenant :

- Des montants composés de fers plats de 50 x 10, entraxe 1,40 m. environ, soudés sur platine chevillée sur le dallage béton.
- 1 lisse main courante en fer plat 50 x 10, et soudées en déport sur les montants. Débord des lisses de 30 cm en forme de crosse, au-delà de la rampe.

Protection par galvanisation à chaud.

L'ensemble à réaliser suivant dessins de détail de l'Architecte.

Position : - Rampe d'accès : 13,00 m

PE 9

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE

CONVENTION DE COMPTE PRORATA

I) PREAMBULE

L'établissement du Compte Prorata est obligatoire sur un chantier tel que celui référencé ci-dessus et sera géré selon les dispositions de la NORME NFP 03.001.

La gestion en incombe au lot Gros Oeuvre sous la surveillance d'un Comité de gestion.

Le montant des dépenses sera calculé aux frais réels en fin de chantier.

L'entrepreneur du lot G-O effectuera en fin de chantier la répartition des dépenses en répartissant le montant total à toutes les entreprises proportionnellement aux montants des décomptes finaux de leurs marchés.

II) COMITE DE GESTION

Gestionnaire du compte prorata pour la partie gros œuvre :

VAUCLUSE PROVENCE - Lot n°01 - Gros œuvre : Monsieur Robert GARDES

Membre principal représentant les lots secondaires : Entreprise ALU ESPACE

- Lot n° 04 : MENUISERIES EXTERIEURES - Monsieur BESSEICHE

Membre représentant les lots techniques : Entreprise DAILLANT

- Lot n°12 : Chauffage, Plomberie- Monsieur Alain PUJOL

Toute dépense au titre du compte prorata devra être validée par le Comité de gestion.

III) CONTENU

. *Les frais de consommation :*

- eau
- EDF, GAZ
- Téléphone

Tant pour les consommations courantes en phase chantier que pour les consommations particulières, essais de fonctionnement, etc... sont repartis dans le compte prorata

. *Les frais de nettoyage :*

Nettoyage et entretien des bungalows de chantier ainsi que des installations communes d'hygiène.

Nettoyage en cours de chantier des bâtiments et abords : 1 fois par semaine exécuté par le lot G-O, mais :

- A la charge du lot G-O jusqu'à la mise hors d'eau
- Au compte prorata à partir de la mise hors d'eau (au prorata de chaque lot sauf VRD).

Nettoyage de fin de chantier (nettoyage général exécuté par le lot G-O) :

- A la charge du compte prorata pour les bâtiments proprement dit.

. *Les frais de chauffage :*

- Préchauffage des locaux (exécuté par le lot G-O) à la demande du Maître d'œuvre. Les frais correspondant seront répartis au compte prorata sans limitation de montant.

. *Les frais relatifs à l'hygiène et à la sécurité :*

- Agent de sécurité, organisation du CIHS et CPIHS si nécessaire.
- Frais de gardiennage

. *Les frais de réparation et de remplacement* des fournitures mises en place et détériorées ne seront portés au débit du compte prorata que sur décision du Comité de gestion.

. Lorsque aucune entreprise, ou un groupe d'entreprises, n'a pu être désigné comme entité responsable :

- d'un désordre
- de souillure
- de dégradation
- ou de tout autre entité génératrice de frais supplémentaires

La remise en état, prononcée par le Maître d'œuvre, devra s'effectuer au titre des dépenses communes. Une exception sera faite dans le cas où le fait générateur d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises est la cessation d'activité : faillites, dépôt de bilan).

. *Les frais d'évacuation des gravois :*

Le gestionnaire du compte prorata déterminera des lieux de stockage, la mise en place et la location de 3 bennes à déchets au minimum pour permettre le tri sélectif.

- gravois de structure: les entreprises de structure procèdent à leur frais à l'enlèvement et au transport aux décharges publiques de leurs gravois de structure.

- déchets : Chaque entreprise se chargera, à ses frais, de l'évacuation de ses propres déchets jusqu'au lieux de stockage prévus à cet effet.

. L'enlèvement des déchets à partir des lieux de stockage et le transport jusqu'aux décharges publiques est effectué par l'entreprise de G.O. Les dépenses seront portées au compte prorata.

IV) EXCLUSION

Sont exclus des dépenses du Compte Prorata :

- > la participation financière consécutive aux vols de tout matériel ou matériaux n'entrant pas dans la liste des installations communes de chantiers cité au § III.
- > le chauffage éventuel des locaux en construction (sauf stipulation du Cahier des Charges).
- > le nettoyage du chantier.

V) GESTION ET PROVISION

Lors de l'ouverture du chantier, les entreprises devront verser un chèque à l'ordre de VAUCLUSE PROVENCE équivalent à 1.5 % du montant de leur marché pour provision.

- Les frais de gestion de 8 % seront appliqués sur l'ensemble des dépenses.

En fin de chantier le montant total des frais réels sera réparti au prorata du montant des marchés de chacun déduit des acomptes mensuels déjà versés.

VI) REGLEMENT DES FACTURES

Par chèque joint à chaque situation mensuelle. En cas de non remise de chèque avec chaque situation, cette dernière ne sera pas mise en paiement par le Maître d'ouvrage.

Lors de la vérification des situations, l'Architecte regroupera les chèques joints pour les remettre au gestionnaire. Les factures non réglées par un corps d'état bloqueront automatiquement le DGD de celui-ci.

VII) SOLDE DU COMPTE

A la fin du chantier, l'entreprise de Gros oeuvre éditera avec l'accord du Comité de Gestion les états comptables définitifs du Compte Prorata.

PE 10

Projet DDE		0606-BEO ST A T
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL E.O.G.T	EPREUVE : E1A1-E2-E3B3-E3C3	DOSSIER DE BASE